

La responsabilité doit changer de camp

13 octobre 2026

co-rédigée par Marianne Pertuiset-Ferland (Directrice générale) et Evelyne Forte (responsable des dossiers politiques et des communications) d'Égalya - L'association citoyenne (anciennement l'Association féministe d'éducation et d'action sociale - Afeas) et co-signée par Le Groupe des 13, regroupant plus de 24 groupes et regroupements féministes au Québec, Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME), Centre d'Orientation et de Formation pour Femmes en Recherche d'Emploi (COFFRE Inc.), Coalition contre les violences faites aux femmes (CFVF), Coalition pour la conciliation famille-travail-études et proche aide (CFTÉ), Confédération des syndicats nationaux (CSN), Connexion Emploi Ressources Femmes, Dimension Travail, Étape Emploi, Fédération Autonome de l'Enseignement (FAE), Le Pont, Les Agricultrices du Québec, Ma place au travail, Services intégrés pour l'emploi (SIE) et Union étudiante du Québec.

À la veille des élections provinciales, le Québec comptait son 19^e féminicide de l'année. Au même moment, on apprenait qu'une pétition visant à légaliser le viol circulait dans une école secondaire. Pas loin d'ici à Cornell, l'affaire impliquant sept étudiants accusés d'avoir agressé sexuellement une collègue durant plus de sept heures, venait rappeler, une fois de plus, l'ampleur des violences faites aux femmes.

Ces événements ne sont pas des incidents isolés. Ils s'inscrivent dans un continuum de violences et de discriminations envers les femmes profondément enracinées dans notre société.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, près d'une femme sur trois dans le monde subi des violences sexuelles ou conjugales au cours de sa vie. Au Québec, 11 396 ont rapporté avoir subi une infraction sexuelle en 2024. Il s'agit du nombre le plus élevé depuis 2005.

Et encore, ce chiffre ne représente qu'une infime partie de tous les cas de violences vécus. Statistique Canada estime que seulement 8,6% des agressions sont rapportées à la police, ce qui feraient grimper les chiffres à 133 000 cas chaque année, si nous estimons sobrement. Ça représenterait 364 cas par jour.

Voilà la réalité à laquelle le nouveau gouvernement péquiste devra répondre dès son entrée en fonction.

Son mandat débute dans une société où les droits des femmes sont fragilisés, où les violences persistent et où l'égalité est encore loin d'être acquise. Il s'amorce au moment même où les signaux d'alarme se multiplient et où les gains durement obtenus par les femmes font face à des remises en question préoccupantes.

Depuis sa création en 1979, le Secrétariat à la condition féminine joue un rôle essentiel en matière de coordination, de soutien aux organismes et de promotion de l'égalité. Or, malgré l'ampleur de sa mission, il ne dispose pas des ressources humaines, financières et politiques nécessaires pour répondre à des enjeux aussi fondamentaux que l'égalité entre les femmes et les hommes, les violences envers les femmes, la précarité financière et les autres inégalités qui continuent de marquer notre société.

Ces enjeux ne peuvent être traités comme un dossier parmi tant d'autres.

Parce qu'ils touchent toutes les sphères de la vie collective, ils exigent un ministère des droits des femmes et de l'égalité des genres à part entière, exclusivement consacré à cette mission.

Sa création est indispensable pour assurer un leadership fort au sein du Conseil des ministres, une action gouvernementale cohérente, un financement stable et durable, ainsi qu'une meilleure concertation avec les groupes de femmes qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.

Au lendemain des élections, une chose est certaine : personne ne peut prétendre ignorer l'ampleur du problème. Les constats sont connus, les solutions sont sur la table et les groupes de femmes les réclament depuis des années.

La véritable question n'est donc plus de savoir si le gouvernement doit agir, mais s'il aura le courage politique de faire de ces enjeux une priorité. **Combien de féminicides, d'agressions sexuelles, de victimes et de scandales faudra-t-il encore avant que les moyens nécessaires soient enfin déployés ?**

Le nouveau gouvernement aura à faire des choix rapides : composer son Conseil des ministres, établir ses priorités et déterminer les dossiers qui bénéficieront de son attention politique et des ressources. **Nous lui demandons de faire un choix clair : celui de placer les droits des femmes et la lutte contre les violences genrées au cœur de l'action gouvernementale.**

Le communautaire porte à bout bras le filet social québécois. Les besoins sont disproportionnés face au financement et aux ressources offertes. Quand une femme victime de violence conjugale sur deux se voit refuser une place en hébergement, faute de ressources, le système nous montre qu'il est dysfonctionnel.

Nous ne pouvons plus continuer à faire porter aux femmes le poids de leur propre protection. Leur demander d'être plus vigilantes, de se méfier davantage, de reconnaître les signes plus tôt ou de dénoncer plus rapidement ne réglera jamais le problème.

La responsabilité doit reposer sur ceux qui commettent les violences et sur ceux qui les tolèrent ou détournent le regard.

La peur doit changer de camp. La honte doit changer de camp. Et la responsabilité doit enfin changer de camp.

Garantir aux femmes le droit de vivre en sécurité, prévenir les violences et soutenir adéquatement les victimes n'est pas une option : **c'est la responsabilité fondamentale de l'État.**

Les déclarations de sympathie ne stopperont pas les féminicides, ne mettront pas fin aux violences et ne protégeront pas les droits des femmes. Ce qu'il faut maintenant, ce sont des gestes concrets, structurants et durables de la part du gouvernement qui nous représente.

Depuis des années, des groupes de femmes, des organismes féministes et de nombreuses voix de la société civile réclament la création d'un véritable ministère des droits des femmes et de l'égalité des genres. Cette demande est légitime, nécessaire et plus urgente que jamais. L'expérience du gouvernement fédéral, qui compte depuis 2018 un ministère Femmes et Égalité des genres Canada, démontre les avantages d'une instance entièrement consacrée à ces enjeux : un leadership politique plus affirmé, une action gouvernementale plus cohérente, une meilleure prise en compte des réalités vécues par les femmes et des investissements plus soutenus et mieux adaptés aux besoins du terrain.

**Il est temps que le Québec emboîte le pas.
Non pas après le prochain féminicide.
Maintenant.**

Il est temps de reconnaître que les droits des femmes ne constituent pas un enjeu parmi d'autres, mais un fondement de notre démocratie et de notre justice sociale.

La création d'un ministère des droits des femmes et de l'égalité des genres permettrait enfin de donner à ces enjeux le poids politique, les ressources et la stabilité qu'ils exigent.

**L'égalité ne se décrète pas.
Elle se construit par des actions cohérentes, des investissements durables et une volonté politique constante.**

Et cette volonté doit se traduire dès maintenant en mesures concrètes.

Cette lettre ouverte est co-signée par:

